

DROITS DE RETRANSMISSION : NOUVEAUX CONTRATS SIGNÉS

Le réseau de télévision NHK a signé un contrat de 52 millions de dollars US pour la retransmission exclusive au Japon des images des Jeux Olympiques à Séoul. NHK, qui représente un consortium de cinq réseaux japonais, avait payé 18,5 millions de dollars en 1984 pour les Jeux de Los Angeles. Ce sensible accroissement est dû en grande partie à l'intérêt du Japon pour les prochains Jeux qui se dérouleront dans son voisinage immédiat et dans un même fuseau horaire. NHK versera 3,9 millions de dollars pour les Jeux d'hiver à Calgary. L'Union européenne de radiodiffusion (UER) qui représente les principales chaînes de télévision émettant en Europe occi-



Des relations anciennes entre le CIO et l'UER, le Président du CIO et M. Albert Scharf, président de l'UER, entourés de MM. Pound, King et Pratt (de g. à dr.).

dentale, a également signé un accord avec le CIO et les deux Comités d'organisation des Jeux de 1988. En ce qui concerne les Jeux d'hiver, le montant du contrat conclu un an, jour pour jour, avant leur commencement, s'élève à 5,7 millions de dollars. Il perpétue les relations de longue date existant entre l'UER et le Mouvement olympique. Le Président du CIO a signé ce contrat ainsi que MM. Frank King, président du Conseil et chef de direction d' « OCO'88 », et Albert Scharf, président de l'UER.

L'UER a également accepté de signer un contrat de même nature avec le SLOOC. La cession des droits a été portée à 28 millions de dollars et l'accord prévoit pour les télévisions européennes la jouissance de 300 ml de locaux et emplacements techniques sur les différents sites des Jeux. La signature était prévue pour le 18 mars.